NOUVELLES DE PARIS ET DE LYON.

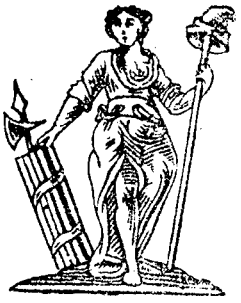

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

Lyon le 18 mars 1848.

— La Banque de France a fait partir depuis quelques jours pour plus de 200 millions d'espèces pour ses comptoirs des départements.

— Dans un club du faubourg Saint-Antoine, un orateur montant à la tribune avait dit quelques bonnes choses, lorsque échauffé par les bravos, il vint à demander *cent mille têtes*. L'assemblée hésitait. Un bon mot sauva tout: « C'est un chapelier! » cria un gamin, et l'orateur fut hué et mis à la porte.

— Les bataillons de la garde nationale mobile seront complètement habillés pour le 1er du mois prochain. On s'occupe, en ce moment, de réformer un grand nombre d'enrôlés au-dessous de 16 ans et au-dessus de 50 ans, qui avaient été admis dans les premiers moments, ainsi que ceux dont la frêle constitution ne leur permettrait pas de supporter les fatigues du service militaire. Au reste, le nombre des citoyens enrôlés dépasse de plus de 2,000 l'effectif prescrit par le décret de constitution.

— Un comité républicain s'organise à Orléans. On n'admettra sur la liste des huit candidats que des citoyens d'opinion ferme et résolue. L'évêque d'Orléans a déclaré que le clergé irait voter pour les candidats républicains, et qu'il allait faire dire des prières dans les églises pour appeler les bénédictions du ciel sur les élections annoncées.

— M. le ministre de la justice s'occupe de réduction dans le personnel de son administration. Il a supprimé les fonctions de sous-directeur de la division des affaires criminelles et des grâces. Il prépare d'autres suppressions qui amèneront de notables économies.

— Les élèves de St-Cyr sont rentrés à l'école après avoir reçu de chaleureux remerciements du général Courtais qui les a passés en revue.

— Quatre accusés comparaissaisnt aujourd'hui devant le jury de la Seine comme prévenus d'être les auteurs d'un vol commis, dans la nuit du 7 au 8 octobre dernier, dans le domicile du sieur Dessat, limonadier, rue Ménilmontant.

Ce sont les nommés: Victor Haisé, journalier; Etienne Petit, marchand de poissons; Eugène Masson, ouvrier passementier; et Louis Massy, dit l'empereur, découpeur de cuivre.

Les trois premiers sont signalés à la justice comme des hommes dangereux, et Haisé surtout, qui a déjà subi dix condamnations pour vol et rupture de ban.

Les déclarations les plus graves faites contre les trois premiers accusés résultent des renseignements fournis par deux filles publiques que ces malfaiteurs fréquentaient.

Haisé, déjà si gravement compromis par ses antécédents, a pensé qu'il risquait peu de chose à assumer sur lui seul la responsabilité de ce vol. Il s'en est donc déclaré l'auteur, et les trois autres accusés, comme on le pense bien, ont appuyé de toutes leurs forces les allégations qu'ils présentaient à cet égard.

Le jury n'a pas admis ce dévoûment, qui lui a paru suspect à bon droit. Massy seul a été acquitté. Les trois autres accusés, sur les réquisitions de M. l'avocat-général Pinard, ont été déclarés coupables et condamnés chacun à six années de travaux forcés.

En se retirant, ils poussent des cris furieux et adressent au jury des menaces et des injures. Les gendarmes qui ont repris le pénible service des assises, les emmènent avec quelque peine. (*Gazette aes Tribunaux.*)

— Le nombre des électeurs âgés de 21 ans dans le département de la Seine est d'environ 500,000, et comme chaque électeur devra présenter une liste de 34 noms de représentants, c'est un total de 17 millions de nom à dépouiller. On ne croit pas que ce dépouillement puisse avoir lieu en moins de 3 ou 4 jours.

— Les employés de l'Intendance Sanitaire de Marseille, ont déposé hier, dans les mains de M. le maire, la somme de 424 fr., produit d'une collecte faite parmi eux, pour venir au secours des ouvriers sans travail.

Nous enregistrons avec plaisir cet acte louable des employés de cette administration qui ne laisser passer aucune occasion de venir en aide à l'humanité souffrante.

— Le commissaire du gouvernement n'a donné communication de la dépêche télégraphique suivante, arrivée à Marseille le 12 mars.

Paris, le 10 mars 1848, 2 heures 1/2.

Le ministre de la justice au commissaire du gouvernement à Marseille.